

Information sous contrôle

Avant que l'indignation générale ne le contraigne à reculer, le gouvernement de M. Manuel Valls a tenté d'interdire une manifestation syndicale en France — du jamais-vu depuis des décennies. Cette dérive autoritaire doit beaucoup au climat de guerre sociale qu'entretiennent les principaux médias du pays. Subissant la fêrule de ses propriétaires, la presse renonce au rôle de défenseur des libertés politiques.

par Serge Halimi & Pierre Rimbert --

« La France est soumise aujourd'hui à deux menaces qui, pour être différentes, n'en mettent pas moins en péril son intégrité : Daech et la CGT. » Il faut rendre grâce à Franz-Olivier Giesbert d'avoir exprimé la vérité d'un journalisme français sous domination politique et financière. *« Ce n'est qu'un début, continuons le combat contre la CGT »*, annonce l'éditorialiste-vedette du *Point* en ouverture d'un numéro sur « La vraie histoire du “mal français”. Blocages, violences, CGT, modèle social » (2 juin 2016).

Du référendum sur le traité de Maastricht en 1992 à celui sur la Constitution européenne en 2005, des grèves de novembre-décembre 1995 à celles contre la « loi travail » de 2016, usagers et analystes de l'information ont pu mesurer la distorsion entre le déroulement des conflits sociaux et leur mise en scène médiatique. Dans les bibliothèques universitaires, des rayonnages entiers décortiquent la longue série des « biais », « dérapages », « déséquilibres », « deux poids, deux mesures », « recadrages » opérés presque toujours au détriment des contestataires.

Mais cette idée d'un écart entre les pratiques rédactionnelles et les normes professionnelles se fonde sur un postulat : coincé depuis sa naissance entre le monde de la politique et celui de l'argent (1), le champ journalistique disposerait néanmoins d'une autonomie suffisante pour se corriger lui-même, amenuiser l'écart et revenir à la norme. La médiatisation du conflit autour de la « loi travail » et la reprise en main concomitante de la presse écrite en vue de l'élection présidentielle française du printemps prochain suggèrent qu'il n'en est rien. Dans des entreprises soumises à des contraintes économiques toujours plus dévorantes, et simultanément toujours plus dépendantes des aides publiques, les directions éditoriales ne pèchent pas par l'absence d'un équilibre qu'elles n'ont au fond jamais cherché à établir. Comme l'admet Giesbert, les médias n'observent pas : ils mènent un « combat ». Et agissent comme une force politique.

Les deux ailes d'un oiseau de proie

« Démagogie debout » (27 avril), « Rétablir l'ordre » (18 mai), « Terrorisme social » (24 mai), « Dictature cégétiste » (26 mai), « Les vandales de la République » (18 juin) : que les éditoriaux du *Figaro* s'apparentent une collection de tracts appelant à « renvoyer la gauche et briser le pouvoir des syndicats » (10 juin) s'inscrit dans la continuité historique d'un journal marqué à droite. Mais ce registre de la canonnière pointée sur les opposants à la « loi travail », largement majoritaires dans le pays, et en particulier sur la Confédération générale du travail (CGT), premier syndicat français, a gagné des médias perçus comme moins ouvertement militants. Responsable du service politique de France 2 — chaîne de service public —, Nathalie Saint-Cricq perçoit dans l'exercice somme toute ordinaire du droit de grève une « radicalisation tous azimuts et une technique révolutionnaire bien orchestrée, ou comment paralyser un pays malgré une base rabougrie et même si le mouvement s'essouffle. (...) La CGT de Philippe Martinez veut tout faire sauter » (« Journal de 20 heures », 23 mai). Le 15 juin, le « débat du jour » sur i-Télé s'intitule : « Faut-il interdire les manifestations ? » Sur son compte Twitter, le journaliste d'Europe 1 Jean-Michel Apathie frôle, lui, l'apoplexie : « La CGT veut étendre le mouvement aux centrales nucléaires et à l'électricité ».

Prochaine étape, la guerre civile ? L'appel aux armes ? » (25 mai).

Dans son ouvrage *Le Degré zéro de l'écriture* (1953), le sémiologue Roland Barthes observait à propos de la logomachie stalinienne que « *l'écriture a finalement pour fonction de faire l'économie d'un procès* » ; elle vise « *à donner le réel sous sa forme jugée, imposant une lecture immédiate des condamnations* ». Le style éditocratique et les demi-vérités diffusées en boucle sur BFM TV et France Info correspondent assez bien à une telle définition. « *Une partie de ces casseurs, chauffés à blanc par la haine et encouragés par l'impunité judiciaire, pourra être tentée de basculer dans le terrorisme*, prévient l'écrivain Pascal Bruckner. *Nous devons nous inquiéter de leur jonction éventuelle avec les fous de Dieu* » (*Le Figaro*, 21-22 mai). Le 15 juin, au lendemain de la plus importante manifestation syndicale jamais organisée contre un gouvernement (se proclamant) de gauche sous la Ve République, c'est le sort des façades de l'hôpital Necker, endommagées lors d'affrontements avec les forces de l'ordre, qui retient toute l'attention des journalistes. La polémique a été lancée la veille par le premier ministre et par le président de la République. Imputant la responsabilité de la « *dévastation* » de l'établissement à la CGT, ils menacent d'interdire toute manifestation syndicale. Dans un trait d'ironie involontaire, le présentateur du journal télévisé de France 2, David Pujadas, évoque devant le secrétaire général de la CGT, invité sur son plateau, « *ces incidents qui ont éclipsé la mobilisation* ». Mais qui a fabriqué l'éclipse ?

Des cabinets ministériels aux salles de rédaction en passant par le Mouvement des entreprises de France (Medef), les mêmes « éléments de langage » circulent, au point qu'un cobaye soumis à un test à l'aveugle peinerait à déterminer si l'appel à « *tout faire pour ne pas céder au chantage, aux violences, à l'intimidation, à la terreur* » de la CGT, dont les militants « *se comportent un peu comme des voyous, comme des terroristes* », provient d'un éditorialiste atrabilaire, d'un membre du gouvernement, d'un ténor de l'opposition ou d'un dirigeant du patronat (2).

L'hostilité du quotidien *Le Monde* envers le « parlementarisme rationalisé », c'est-à-dire subordonné aux choix de l'Élysée, a longtemps fondé l'identité politique du quotidien. « *On ne dira jamais assez que l'usage de l'article 49.3 (3), dans un régime de surpouvoir — exécutif doté d'une majorité absolue —, ne peut être perçu que comme un déni de démocratie* », estimait il y a encore une décennie le directeur du journal, Jean-Marie Colombani (3 avril 2006). Dans une spectaculaire volte-face, le quotidien vespéral acclame désormais le social-libéralisme autoritaire incarné par M. Manuel Valls. « *Vive le 49.3 !* », éditorialise-t-il le 13 mai 2016, afin de justifier l'escamotage du débat parlementaire pour faire passer la « loi travail » : « *De là à parler de déni de démocratie, il y a un pas qu'il serait absurde — et dangereux — de franchir. Que l'on sache, le pouvoir exécutif émane, en premier ressort, de l'élection du président de la République. Ce pouvoir n'est pas moins démocratique, c'est un euphémisme, que le pouvoir syndical et, plus encore, que celui de la rue.* » Mais, « que l'on sache », la mise en cause du code du travail ne comptait pas au nombre des soixante engagements du candidat François Hollande. Elle ne figurait pas non plus dans le programme des députés socialistes entrés à l'Assemblée nationale en juin 2012. Faute de quoi ils n'auraient probablement pas été élus. Le congrès du Parti socialiste avait même voté en 2015 une résolution dans un sens opposé, signée par M. Valls et Mme Myriam El Khomri (*lire l'article de Rémi Lefebvre, « L'autodestruction du Parti socialiste »*).

La presse agit comme la caisse de résonance d'un bloc politique, mais lequel ? Il n'a pas de nom, pas de visage. Il ne présentera jamais de candidat. Et pourtant, il gouverne... les conduites et les consciences. Du moins s'y emploie-t-il. Ce parti de l'ordre recrute dans un large spectre politique, au croisement des mondes patronaux et syndicaux réformistes, de la haute administration, de la finance, du journalisme de marché et des intellectuels de pouvoir. Sa formation remonte à l'aplatissement idéologique intervenu en France à partir des années 1980 et au recentrage des partis de gouvernement autour d'un tronc commun de thèmes irrécusables : libre-échange, construction européenne, atlantisme, guerres « humanitaires ».

Le mouvement s'est logiquement transposé dans la presse. Là où les oppositions entre *Le Monde*,

Le Figaro, *Libération*, RTL ou France Inter d'avant le tournant de 1983 balisaient un espace idéologique assez vaste, les médias dominants campent désormais, à quelques sujets de société près, sur le même terrain. Le pluralisme ne se glane plus qu'aux marges : rares journaux indépendants, sites d'information dissidents, agences de presse alternatives. Ainsi intégré, simplifié, clarifié, le parti de l'ordre réunit les deux ailes, droite et gauche, d'un même oiseau de proie. Informel et évanescant, il délimite en temps ordinaire le cadre des dissensions acceptables et des débats autorisés. Mais, sitôt qu'éclate un conflit social dur, que s'envenime une bataille politique propre à faire resurgir les clivages de classe, la force du nombre et la faiblesse des pouvoirs, ce parti de l'ordre coagule à la façon du blanc d'œuf dans de l'huile bouillante.

« *Comme il serait plaisant de gouverner s'il n'y avait pas ce satané peuple français !* », soupire Giesbert (*Le Point*, 10 mars 2016). « *La France n'est pas aidée, mais elle ne s'aide pas non plus. Si son peuple n'est pas à la hauteur, peut-elle au moins en changer ?* » Décidément mal-pensantes, ces populations incapables de se hisser à la hauteur de leurs guides ne méritent aucun égard. Bernard-Henri Lévy estime qu'« *il ne faut jamais animaliser, zoologiser, physiologiser ses adversaires — règle d'or (4)* », mais cette doctrine ne s'applique pas à un syndicaliste, a fortiori s'il s'agit de M. Philippe Martinez. « BHL » trouve au secrétaire général de la CGT « *un œil de chien battu* », de l'espèce canine qui incarne « *la multitude, la masse informe et inconstituée, la foule pré ou post-politique, caricature d'elle-même, mûre pour la meute* » (*Le Point*, 9 juin). Il va de soi que toute réplique à l'essayiste formulée sur le même ton aurait signifié une résurgence du totalitarisme et des-heures-les-plus-sombres-de-notre-histoire.

Caprices et coups de force des actionnaires

Au-delà de l'infériorisation des contestataires, la couverture médiatique de l'opposition au projet El Khomri aura exécuté les principales figures imposées du genre. À commencer par la redéfinition de l'enjeu même de la lutte. Passée au tamis journalistique, la bataille entre les opposants à la « loi travail » et l'alliance patronat-gouvernement se métamorphose en une série de conflits entre diverses fractions de la population (5). Entre les travailleurs eux-mêmes : le soir de la journée nationale du 26 mai 2016, le journal télévisé de 20 heures de France 2 consacre trois minutes et vingt secondes aux manifestations, et vingt et une minutes vingt-cinq secondes aux « violences », « blocages », problèmes des petites entreprises, pénuries d'essence et « chantage » de la CGT contre les dirigeants de presse. Le sort d'un militant de la CGT écrasé par un automobiliste qui fonçait dans un défilé syndical à Marseille n'occupe que huit secondes — la victime restera trois semaines dans le coma. Il importe également d'opposer grévistes et supporters de football : le 10 juin, jour de lancement d'une compétition européenne organisée en France, la « une » des *Échos* titre « *Euro 2016 : la fête gâchée par le chantage social* », tandis que celle du *Figaro* estime que « *les surenchères syndicales ternissent le début de l'Euro* ».

Il s'agit enfin de dissoudre l'action revendicative dans les images d'échauffourées, comme si les manifestations n'étaient qu'un déferlement de chaos face au gouvernement de la raison. Le 1er mai 2016, sur BFM TV, la présentatrice Apolline de Malherbe demande à huit reprises à son invité Olivier Besancenot, ancien porte-parole du Nouveau Parti anticapitaliste, s'il condamne les violences, avant de lui poser onze fois d'affilée la question : « *Les casseurs sont-ils des manifestants ?* » Mais son opiniâtreté, rarement observée lorsqu'il s'agit d'interroger le ministre de l'intérieur sur les violences commises par des membres des forces de l'ordre, se heurte à un refus d'obtempérer. « *Je connais aussi un petit peu le jeu médiatique, la petite phrase qu'on va vouloir me faire sortir* », déjoue M. Besancenot. L'enjeu des manifestations occupera quatre minutes, contre onze pour les tentatives d'extorsion d'une condamnation de la part de l'invité (6).

Depuis les soulèvements d'étudiants radicaux américains des années 1960 (7), l'analyse du travail journalistique en période de bouillonnement social dessine une continuité. Les médias de masse n'accordent leur bienveillance qu'aux mouvements qui consentent à ne jamais franchir un certain

nombre de lignes rouges préalablement tracées par eux : ne pas faire grève (ou alors sans déranger personne), ne pas interrompre des examens, ne pas bloquer les transports, les ports, les raffineries, ne pas troubler l'ordre public, les représentations théâtrales, le Tour de France... Pourtant, dans un pays où le président de la République et son état-major commémorent en grande pompe, tous les 14 juillet, l'attaque à main armée en 1789 d'une prison d'État par une bande de « casseurs », chacun sait que peu de revendications sociales aujourd'hui évidentes auraient abouti, y compris dans un cadre démocratique, si les protestataires n'avaient pas contesté la légitimité de la légalité. Ailleurs non plus : ni le mouvement syndical, ni le mouvement écologiste, ni celui des Noirs et des homosexuels pour les droits civiques aux États-Unis, ni celui des femmes pour la légalisation de l'avortement. Mais les faiseurs d'histoire immédiate se moquent bien de l'histoire. Qui franchit leurs lignes de démarcation idéologiques s'expose à leurs foudres éditoriales, à leurs rappels à l'ordre.

En février 2013, face à un représentant des salariés en grève de PSA-Aulnay (8), le journaliste Jean-Pierre Elkabbach avait fusionné les rôles d'intervieweur et d'accusateur public. Coupant sans cesse la parole au syndicaliste, il lui expliqua ce que lutter voulait dire : « *La contestation, Jean-Pierre Mercier, est utile. Mais les cris, les invectives, les menaces, les coups le sont beaucoup moins !* » (Europe 1, 4 février 2013). Trois ans plus tard, Elkabbach morigène le ministre des transports, trop laxiste à son goût : « *Est-ce que l'État prend ses responsabilités ? Est-ce qu'il décide, puisqu'il le faut apparemment, des réquisitions ? (...) Pour mettre en place des réquisitions, avec amendes et sanctions pénales, il faut au moins un délai de dix-huit à vingt-quatre heures. (...) Mais qu'est-ce qu'il vous faut pour qu'il y ait ces réquisitions ? Qu'est-ce qu'il vous faut de plus ? Les déchets s'amoncellent, l'infection gagne, sept millions de rats sont en train de traverser Paris. Oui, oui, trois rats par Parisien* » (Europe 1, 10 juin).

Mais que représentent au juste Giesbert, Elkabbach, Apathie ? Peut-on réduire le journalisme à ses chefferies, elles-mêmes mises en place et maintenues par les actionnaires, alors que la profession compte officiellement près de 36 000 praticiens ? Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les journalistes disposent de pouvoirs étendus sur les principaux titres de presse. Organisés en sociétés de rédacteurs, ils se disent « *désormais décidés à remettre en cause les structures qui ne garantissent plus au public des informations à la fois sûres et complètes* (9) ». Leur détermination à ne plus voir « *prévaloir dans la presse les intérêts privés sur l'intérêt général* » faiblit à partir de la décennie 1980, sous l'effet des transformations du secteur de la communication : amenuisement du lectorat, baisse des recettes publicitaires, essor du numérique, concentrations industrielles. À l'image iconique, véhiculée par le cinéma, de l'individu libre exerçant un contre-pouvoir s'oppose la morne réalité du tâcheron multimédia condamné à usiner du « contenu » en fonction des mots-clés qui buzzent sur les réseaux sociaux.



« Pédagogie de la réforme », capture d'écran du journal de 20 heures, France 2, 26 mai 2016

Prenant acte du « *discrédit* » de leur métier, des « *journalistes debout* » ont lancé en mai dernier un appel à témoignages : « *Vous subissez une pression constante pour améliorer votre productivité (quantité d'articles à écrire, reportages à réaliser...). (...) Vous n'avez plus les moyens ni le temps d'enquêter. Vous n'avez plus les moyens ni le temps de recouper vos informations. Vous devez choisir vos sujets en fonction de leur potentiel d'audience* (10). » Les réponses ont afflué.

Des journaux soldés pour une bouchée de pain ; des journalistes aspirés à leur tour dans le vortex de la précarisation et prêts à concéder toujours plus aux industriels encore disposés à renflouer leur entreprise : le rapport de forces s'est à ce point infléchi en faveur du propriétaire qu'on ne compte plus les dirigeants éditoriaux désavoués par une majorité écrasante de leurs équipes et néanmoins maintenus à leur poste par l'actionnaire. Rien qu'entre le 11 mai et le 10 juin 2016, les directions de *L'Obs*, de France Télévisions et d'i-Télé ont essuyé une motion de défiance. Sans aucun effet. En octobre 2015, la rédaction de *L'Express*, titre fraîchement racheté par M. Patrick Drahi, retirait massivement sa confiance à son directeur Christophe Barbier. En dépit d'un bilan accablant, celui-ci est toujours en place. En 2011, Nicolas Demorand avait également été confirmé par le propriétaire de *Libération* malgré un vote de rejet des journalistes.

Cette cascade de rebuffades vite balayées a enhardi les propriétaires de journaux, qui, logiquement, poussent plus loin leur avantage. Au *Figaro*, le sénateur de droite Serge Dassault s'était déjà assuré que ses démêlés avec la justice soient traités avec discrétion (voire pas du tout), que la signature de ses contrats d'armements soit saluée avec émotion (11) et que les États acheteurs de Rafale soient ménagés — « *Nous n'avons plus le droit de parler en mal des pays dans lesquels Dassault fait du business* », avouait un journaliste (12). Dorénavant, sans que la société des rédacteurs y trouve (apparemment) à redire, il a aussi obtenu que son journal se métamorphose avec une régularité de métronome en serviteur des industriels milliardaires amis de l'avionneur et gros annonceurs du *Figaro* (lire « *La plume dans la paie* »).

Nu, brutal et le plus souvent tu, ce pouvoir n'a nul besoin de parler. On devance ses désirs ; on le redoute d'autant plus qu'on ne comprend pas toujours ses raisons et qu'il n'est tenu d'en fournir aucune. Ainsi à *L'Obs*. Depuis des années, ce magazine dépérit : ses ventes s'affaissent, son influence s'étirole. Comment un hebdomadaire qui se proclame « *de gauche, citoyen, réaliste, progressiste* » pourrait-il espérer conquérir de nouveaux lecteurs alors que, il y a deux ans, son directeur Matthieu Croissandeau souhaitait, « *sans arrière-pensée ni équivoque, la pleine réussite de Manuel Valls et de son nouveau ministre de l'économie, Emmanuel Macron* » (13) ?

C'est peu dire que le choix d'accrocher *L'Obs* à la remorque d'un pouvoir aux abois n'a pas été couronné d'une « pleine réussite ». En décembre 2015, le fléchissement des ventes s'accélère. Les actionnaires donnent alors un mois au directeur du journal pour leur présenter un projet de relance éditoriale (14). Délai très court, ordre de mission aléatoire tant le crédit de l'hebdomadaire est entamé : chacun imagine que les jours de Croissandeau à la tête de *L'Obs* sont comptés. Or c'est tout le contraire qui se produit. Courageusement, le directeur se défause en limogeant mi-mai ses deux adjoints, dont l'une, Aude Lancelin, plus à gauche que lui, qu'il licencie sur-le-champ — une première dans l'histoire de cette publication. Le 11 mai 2016, 80 % des journalistes du magazine désavouent Croissandeau. Mais, là encore, les actionnaires — MM. Xavier Niel (compagnon de Mme Delphine Arnault, fille de M. Bernard Arnault), Pierre Bergé, Matthieu Pigasse et Claude Perdriel — lui renouvellent aussitôt leur « *absolue confiance* ».

Alors que Croissandeau parle d'une « *décision managériale* », M. Perdriel la justifie politiquement. Il laisse échapper que Lancelin, trop proche du mouvement Nuit debout, aurait transgressé la ligne « *sociale-démocrate* » du journal qu'il a fondé en publiant dans les pages dont elle avait la charge des « *articles antidémocratiques* » qui lui « *cassent le cœur* ». Sont évoqués des textes d'Alain Badiou, Jacques Rancière, Emmanuel Todd, Yanis Varoufakis... Pourtant, M. Pigasse affirme de son côté : « *Je n'ai aucun problème avec la ligne d'Aude Lancelin puisque c'est aussi la mienne* » (15). » Quel fut alors dans cette affaire l'avis — ou le verdict — de M. Niel, le plus puissant des associés ? Important opérateur dans un secteur qui dépend des décisions fiscales,

réglementaires et industrielles du pouvoir, a-t-il accédé à une demande de l'Élysée, impatient de voir *L'Obs* combattre la gauche radicale et appuyer le président de la République ? La société des rédacteurs de *L'Obs* le suggère, en pointant le « *soupçon grave et inacceptable d'une intervention politique à un an de la présidentielle* ». En tout cas, une des leçons de cet épisode est claire : quelles que soient les chartes d'indépendance, un titre dont le responsable éditorial est nommé par l'actionnaire, et qui dépend par ailleurs de sa générosité (intéressée), vit sous la coupe de ses intérêts, de ses amitiés — et de ses caprices.

Bas les masques (16). On savait les médias acquis aux priorités néolibérales ; on mesure à l'accueil chaleureux qu'ils réservent au démantèlement du code du travail (17) que cette adhésion sera réitérée *perinde ac cadaver* (18), aussi étendus que puissent être les désastres politiques et sociaux occasionnés par de telles orientations. On savait les médias français peu soucieux de démocratie sitôt que le suffrage populaire contrarie leurs desseins fédéralistes européens. Avec leur accompagnement bienveillant de l'état d'urgence, avec leur nonchalance devant la mise en cause, inédite depuis plus d'un demi-siècle, du droit des principales confédérations syndicales à manifester dans la capitale, une étape supplémentaire vient d'être franchie. Le fonds commun républicain d'une presse défendant les droits démocratiques et les libertés publiques a cessé d'être un sanctuaire. Dorénavant, le journalisme encourage la dérive autoritaire du pouvoir, et le fait d'autant plus volontiers que se resserre autour de son cou le cercle de fer des industriels qui le possèdent.

Serge Halimi & Pierre Rimbart